



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

Lundi 1^{er} juillet 2024 à 19h00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES 13 ET 22 MAI 2024

DÉLIBÉRATIONS :

- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) dans le cadre de l'opération de voirie sur le secteur du « Hameau des Pins » à Communay et Chuzelles,
- Convention de prestation de service pour les opérations de pesage et d'entretien du matériel de protection incendie,
- Ressources humaines : mise en place du temps partiel,
- Filière administrative - création de poste – rectification d'une erreur matérielle sur la délibération n°2024/25 du 13 mai 2024
- Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS),
- Départs en retraite de deux agents affectés aux services périscolaires : gratification,
- Salle communale La Blanchonnière – modification exceptionnelle du tarif de location,
- Lotissement les Terrasses de Caucilla – acquisition de voiries par la commune et classement dans le domaine public communal – complément à la délibération n° 2024/27 du 13 mai 2024,
- Retrait de la commune de l'association PARFER – avis du conseil municipal.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

À Chuzelles, le 26 juin 2024

Le Maire
Nicolas HYVERNAT

